

Brussels, 2 December 2025
(OR. en)

16138/25

TRANS 609

NOTE

From:	General Secretariat of the Council
To:	Council
Subject:	AOB for the meeting of the <u>Transport</u> , Telecommunication and Energy Council on 4 December 2025 Supporting demand for electric vehicles through ambitious rules on the greening of corporate fleets - Information from France

Afin d’accompagner les investissements et de soutenir les plans d’électrification des constructeurs automobiles, un soutien à la demande en véhicules électriques s’avère nécessaire. En effet le secteur fait face simultanément à une augmentation moins forte que prévue des ventes de ce type de véhicules et à une pression croissante due à une offre abondante issue de pays tiers.

Ainsi la France souhaite-t-elle que la proposition législative sur le verdissement des flottes d’entreprises annoncée par la Commission d’ici à la fin 2025 se décline de façon suffisamment ambitieuse, tant pour les véhicules légers que pour les véhicules lourds. Cette proposition devrait inciter à l’achat de véhicules électriques à fort contenu européen pour assurer la réussite de la transition vers l’électrique de la construction automobile européenne.

Les flottes d'entreprises de véhicules légers représentent plus de la moitié des immatriculations annuelles de voitures particulières dans l'UE et parcourent en moyenne deux fois plus de kilomètres que les véhicules des personnes physiques : leur potentiel de réduction des émissions de CO₂ s'avère donc particulièrement significatif. De plus, le parc des flottes d'entreprises est renouvelé avec des modèles neufs en moyenne tous les 4,8 ans en France – alors que la moyenne d'âge d'une voiture en circulation y est de 11,2 ans – permettant ainsi de dynamiser le marché des véhicules neufs et d'alimenter celui des véhicules d'occasion. Agir directement sur le parc des flottes d'entreprises permet donc indirectement l'accélération du verdissement des véhicules des ménages, sachant que 53 % d'entre eux se tournent sur le marché d'occasion au sein de l'Union.

Pour les flottes d'entreprises de véhicules lourds, les enjeux de verdissement sont aussi importants. En effet, en 2024, les véhicules lourds à zéro émission ne représentent encore que 3,5 % des nouvelles immatriculations dans l'UE et **un pourcentage minimal de recours à des poids lourds électriques pourrait ainsi être imposé aux donneurs d'ordre.** Une telle proposition serait consensuelle parmi les acteurs de la mobilité notamment au sein de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Un tel cadre réglementaire apporterait une réponse opérationnelle à la nécessité d'un verdissement des flottes de véhicules lourds et pourrait être envisagé préalablement à toute obligation reposant sur les transporteurs routiers.

Enfin, produire avec un appareil industriel sur le sol européen en pleine mutation présente aujourd'hui un surcoût. La réglementation devrait donc récompenser les constructeurs faisant le choix de produire en Europe, avec des composants européens, pour leurs véhicules vendus au sein de l'Union. **La France appelle donc à soutenir, dans la législation à venir, l'achat de véhicules électriques à fort contenu européen pour les grandes flottes d'entreprises.**

This is a courtesy translation. In the event there are any differences with the French version, the latter shall prevail.

Supporting demand for electric vehicles is necessary to accompany investments and support car manufacturers' electrification plans. Indeed, the sector is facing both a lower-than-expected increase in sales of this type of vehicle and growing pressure from abundant supply from third countries.

France therefore wants the legislative proposal on the greening of corporate fleets announced by the Commission by the end of 2025 to be sufficiently ambitious, both for light and heavy-duty vehicles. This proposal should encourage the purchase of electric vehicles with a high European content to ensure the success of the transition to electric vehicles in European car manufacturing.

Corporate fleets of light vehicles account for more than half of annual passenger car registrations in the EU and travel on average twice as many kilometres as vehicles owned by private individuals: their potential for reducing CO₂ emissions is therefore particularly significant. In addition, corporate fleets are renewed with new models every 4.8 years on average in France – whereas the average age of a car on the road is 11.2 years – thus boosting the new vehicle market and fuelling the used vehicle market. Taking direct action on corporate fleets therefore indirectly accelerates the greening of private vehicles, given that 53% of private vehicle owners turn to the used car market within the EU.

For corporate fleets of heavy-duty vehicles, the challenges of greening are just as significant. In 2024, zero-emission heavy-duty vehicles still only account for 3.5% of new registrations in the EU, and **a minimum percentage of electric heavy-duty vehicles could therefore be imposed on shippers.** Such a proposal would be consensual among mobility stakeholders, particularly within the European Automobile Manufacturers' Association (ACEA). Such a regulatory framework would provide an operational response to the need to green heavy-duty vehicle fleets and could be considered prior to any obligation imposed on road hauliers.

Finally, manufacturing with industrial equipment in Europe, which is undergoing major changes, currently entails additional costs. Regulation should therefore reward manufacturers who choose to produce their vehicles sold within the EU in Europe, using European components. **France is calling for future legislation to support the purchase of electric vehicles with a high European content for large corporate fleets.**
